

**SÉANCE DU 02 JUILLET 2024**

<b>Mise à jour des périmètres scolaires</b>		
<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Votes :</b>	<b>Numéro :</b>
<i>En exercice : 33 Présents : 28 Absents : 0 Procurations : 5</i>	<i>Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0</i>	5-1

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

**Date de la convocation** : 26 juin 2024

**Présents** : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Xavier FAURE - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Gérard BORDIER - Françoise PANCALDI - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Jean-Marc COUSSY - Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Daniel MEMAIN.

**Procurations** : Maryline DOUSSAT-VITAL à Frédérique THIENNOT - Michelle BARDOU à Sandrine AUDIBERT - Eric PUJADE à Patrice SANGARNE - Michèle DUPUY à Françoise PANCALDI - Michèle GOULIER à Xavier MALBREIL.

**Secrétaire de séance** : Pauline QUINTANILHA.

Madame le Maire, suite à l'ouverture de la nouvelle école maternelle Marcel Pagnol, il est proposé au conseil municipal de modifier l'identification des périmètres scolaires.

Ces modifications concernent les changements de nom de l'école et la dénomination de certaines rues (en vert sur le document annexé).

Les noms de deux secteurs ont été modifiés suite à l'ouverture de la nouvelle école.

Les 4 secteurs sont désormais :

- Secteur 1 : Condamines / Cazalé
- Secteur 2 : Marcel Pagnol / Carmes
- Secteur 3 : Marcel Pagnol / Lestang
- Secteur 4 : Gabriel Fauré / Canonges

Afin de pouvoir équilibrer les effectifs, les zones partagées sont modifiées comme suit, en référence au tableau annexé :

- Zone (rose) : entre secteur 1, secteur 2 et secteur 3

- Zono (jaune) : entre secteur 1 et secteur 4
- Zone (bleu) : entre secteur 3 et secteur 4

Il est proposé au conseil municipal de valider les ajustements des périmètres scolaires.

**Le conseil municipal,**

Après avoir délibéré,

**Article 1 :** Approuve la mise à jour des périmètres scolaires, telle que présentée

**Article 2 :** Approuve le rattachement des rues sur les différentes zones partagées

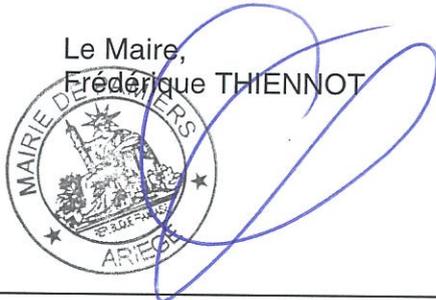
**Article 3 :** Autorise le maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait en l'hôtel de ville, le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 3 juillet 2024

Le Maire,  
Frédérique THIENNOT



La secrétaire de séance,  
Pauline QUINTANILHA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Quintanilha', written over a horizontal line.

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte le  
après transmission en Préfecture le  
après publication le **10 JUIL. 2024**  
ou après notification le